

DÉPARTEMENT : VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT

Effectif légal du
Syndicat Mixte : 70

Nombre de membres
en exercice : 70

Nombre de membres
Présents : 50

Date de convocation 17/09/2020

DESIGNATION DE L'EPCI OU DU SYNDICAT MIXTE :

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES
VALLEES DU CROULT ET DU PETIT ROSNE (« SIAH »)

Élection des membres
des Commissions du
SIAH

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DE COMMISSIONS DU SIAH

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à neuf heures et zéro minute, s'est réuni le comité syndical du SIAH.

Étaient présents les délégués suivants (indiquer les noms, prénoms des membres présents ainsi que l'indication de la collectivité qu'il représente) ¹ : 50

CAPV : Philippe FEUGERE (Andilly), Joëlle POTIER et Pascal TESSE (Bouffémont), Charles ABEHASSERA (Domont), Jean-Robert POLLET (Ézanville), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Moisselles), Blandine DE WALSH DE SERRANT et Jean-Yves THIN (Piscop), Thierry FELLOUS (Saint-Brice-Sous-Forêt).

CARPF : Tony FIDAN et Joël DELCAMBRE (Arnouville), Abdellah BENOURET (Bonneuil-en-France), Francis MALLARD (Bouqueval), Philippe SELOSSE et Jean-René FAIVRE (Ecouen), Ingrid DE WAZIERES et Mouhammad ABDOL (Epiais-lès-Louvres), Roland PY et Patrice SAUBATTE (Fontenay-en-Parisis), Benoît JIMENEZ (Garges-lès-Gonnesse), Jean-Michel DUBOIS et Claude TIBI (Gonnesse), Martine BIDEL (Le Mesnil-Aubry), Didier GUEVEL et Marcel HINIEU (Le Plessis-Gassot), Christian CHOCHOIS et Bertrand KOVAC (Le Thillay), Eddy THOREAU et Nordine HABIBECHE (Louvres), Nicole BERGERAT et Jean-Jacques PERCHAT (Puisseux-en-France), François CARRETTE et Pierre COTTIN (Roissy-en-France), Jean-Charles BOCQUET (Saint-Witz), Sylvain LASSONDE et Navaz MOUHAMADALY (Sarcelles), Bruno REGAERT et Freddy BOULANGER (Vaud'herland), Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Vémars), Cathy CAUCHIE et Dominique KUDLA (Villeron), Maurice MAQUIN et Léon EDART (Villiers-le-Bel)

CCCCPF : Christiane AKNOUCHE et Jean-Claude LAINE (Baillet-en-France), Jean-Claude BARRUET (Mareil-en-France), Laurence CARTIER-BOISTARD et Gilles WECKMANN (Montsout).

Absents et représentés (7) :

CAPV :

Éric BATTAGLIA (Ézanville) donne pouvoir à Jean-Robert POLLET (Ézanville)

Valério MACCAGNAN (Attainville) donne pouvoir à Jean-Pierre LECHAPTOIS (Moisselles)

CARPF :

Claude BONNET (Bonneuil-en-France) donne pouvoir à Abdellah BENOURET (Bonneuil-en-France)

Ramzi ZINAOUI (Garges-Lès-Gonnesse) donne pouvoir à Benoit JIMENEZ (Garges-Lès-Gonnesse)

Marie-Claude CALAS (Bouqueval) donne pouvoir à Didier GUEVEL (Le Plessis-Gassot)

Gérard DREVILLE (Saint-Witz) donne pouvoir à Jean-Charles BOCQUET

CCCCPF :

Lionel LEGRAND (Mareil-en-France) donne pouvoir à Jean-Claude BARRUET (Mareil-en-France).

¹ En deçà de soixante-dix présents, il convient d'annexer une liste de présence au procès-verbal avec l'indication, pour chaque élu, de la commune ou du groupement qu'ils représentent.

1. Ouverture de séance

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Benoît JIMENEZ, Président du SIAH.

Monsieur Dominique KUDLA a été désigné en qualité de secrétaire par le comité syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le Président du SIAH rappelle l'objet des élections, qui porte sur les différentes commissions du SIAH.

2. Élection de la Commission d'Appel d'Offres (« CAO ») et du jury

A) Constitution du bureau de Vote

Le comité syndical a désigné un assesseur : Monsieur Jean-Michel DUBOIS.

Le président rappelle que l'assesseur officiera pour l'élection de la Commission d'Appel d'Offres, de la Commission d'Ouverture des Plis, de la Commission de Contrôle Financier et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

B) Rappel de la composition de la commission

Conformément à la réglementation et au règlement intérieur du Comité et des Commissions du SIAH, la CAO est composée du Président du SIAH (membre de droit), de cinq titulaires et de cinq suppléants. Les membres de la CAO sont également membres de droit des jurys de marchés globaux (complétés, le cas échéant, de membres externes).

C) Présentation des listes de candidats

Conformément au règlement intérieur du Comité et des Commissions du SIAH, les listes des candidats devaient être présentées au secrétariat du SIAH 7 jours francs au plus tard avant la tenue du scrutin. Les listes candidates devaient identifier les titulaires et les suppléants, et attitrer un suppléant à un titulaire.

Les listes présentées sont les suivantes :

Liste A :

Benoit JIMENEZ (Président)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Didier GUEVEL	Monsieur Jean-Robert POLLET
Monsieur Maurice MAQUIN	Monsieur Jean-Pierre LECHAPTOIS
Madame Cathy CAUCHIE	Monsieur Roland PY
Monsieur Claude TIBI	Monsieur Jean-Charles BOCQUET
Monsieur Tony FIDAN	Madame Nicole BERGERAT

D) Déroulement du scrutin

Un numéro a été affecté à chaque liste, soit 1 car il n'y a qu'une liste candidate. Les délégués ont saisi le numéro de la liste choisie. Ils peuvent aussi voter blanc (saisir 73), voter nul (saisir 74), s'abstenir ou refuser de voter.

Le résultat du vote électronique a été affiché sous contrôle de l'assesseur.

Résultats du scrutin

Nombres de votants : 57

Refus de vote : 0

Abstentions : 5

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 2

Total des refus de vote/abstentions/bulletins blancs/bulletins nuls : 7

Suffrages exprimés (nombre de votants moins refus de vote, abstentions, bulletins blancs et nuls) : 50

Quotient électoral (suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir) : 10

LISTES CANDIDATES	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Liste A	50	Cinquante

Répartition des sièges à la proportionnelle (nombre de suffrages obtenus par chaque liste / quotient électoral) :

Liste A : 5 sièges

E) Répartition des sièges et proclamation des résultats

La Commission d'Appel d'Offres ainsi que le jury sont composés comme suit :

Benoit JIMENEZ (Président)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Didier GUEVEL	Monsieur Jean-Robert POLLET
Monsieur Maurice MAQUIN	Monsieur Jean-Pierre LECHAPTOIS
Madame Cathy CAUCHIE	Monsieur Roland PY
Monsieur Claude TIBI	Monsieur Jean-Charles BOCQUET
Monsieur Tony FIDAN	Madame Nicole BERGERAT

3. Élection de la Commission d'Ouverture des Plis (« Commission DSP »)

A) Rappel de la composition de la commission

Conformément à la réglementation et au règlement intérieur du Comité et des Commissions du SIAH, la Commission d'Ouverture des Plis est composée du Président du SIAH (membre de droit), de cinq titulaires et de cinq suppléants.

B) Présentation des listes de candidats

Conformément au règlement intérieur du Comité et des Commissions du SIAH, les listes des candidats devaient être présentées au secrétariat du SIAH 7 jours francs au plus tard avant la tenue du scrutin. Les listes candidates devaient identifier les titulaires et les suppléants, et attitrer un suppléant à un titulaire.

Les listes présentées sont les suivantes :

Liste A :

Benoit JIMENEZ (Président)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Didier GUEVEL	Madame Christiane AKNOUCHE
Monsieur Maurice MAQUIN	Monsieur Jean-Pierre LECHAPTOIS
Monsieur Claude TIBI	Madame Cathy CAUCHIE
Monsieur Tony FIDAN	Monsieur Roland PY
Madame Nicole BERGERAT	Madame Marie-Claude CALAS

C) Déroulement du scrutin

Un numéro a été affecté à chaque liste, soit 1 car il n'y a qu'une liste candidate. Les délégués ont saisi le numéro de la liste choisie. Ils peuvent aussi voter blanc (saisir 73), voter nul (saisir 74), s'abstenir ou refuser de voter.

Le résultat du vote électronique a été affiché sous contrôle de l'assesseur.

Résultats du scrutin

Nombres de votants : 57

Refus de vote : 0

Abstentions : 3

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 3

Total des refus de vote/abstentions/bulletins blancs/bulletins nuls : 6

Suffrages exprimés (nombre de votants moins refus de vote, abstentions, bulletins blancs et nuls) : 51

Quotient électoral (suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir) : 10,2

LISTES CANDIDATES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Liste A	51	Cinquante-et-un

Répartition des sièges à la proportionnelle (nombre de suffrages obtenus par chaque liste / quotient électoral) :

Liste A : 5 sièges

D) Répartition des sièges et proclamation des résultats

La Commission d'Ouverture des Plis (« Commission DSP ») est composée comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Didier GUEVEL	Madame Christiane AKNOUCHE
Monsieur Maurice MAQUIN	Monsieur Jean-Pierre LECHAPTOIS
Monsieur Claude TIBI	Madame Cathy CAUCHIE
Monsieur Tony FIDAN	Monsieur Roland PY
Madame Nicole BERGERAT	Madame Marie-Claude CALAS

4. Élection de la Commission de Contrôle Financier (« Commission CCF »)

A) Rappel de la composition de la commission

Conformément à la réglementation et au règlement intérieur du Comité et des Commissions du SIAH, la Commission de Contrôle Financier est composée du Président du SIAH (membre de droit), de cinq titulaires et de cinq suppléants. Les listes doivent également mentionner cinq personnes destinées à remplacer les titulaires ou suppléants en cas de démission ou d'indisponibilité permanente.

B) Présentation des listes de candidats

Conformément au règlement intérieur du Comité et des Commissions du SIAH, les listes des candidats devaient être présentées au secrétariat du SIAH 7 jours francs au plus tard avant la tenue du scrutin. Les listes candidates devaient identifier les titulaires et les suppléants, et attirer un suppléant à un titulaire.

Les listes présentées sont les suivantes :

Liste A :

Benoit JIMENEZ (Président)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Didier GUEVEL	Madame Christiane AKNOUCHE
Monsieur Maurice MAQUIN	Monsieur Jean-Pierre LECHAPTOIS
Monsieur Claude TIBI	Madame Cathy CAUCHIE
Monsieur Navaz MOUHAMADALY	Monsieur Gérard DRÉVILLE
Monsieur Pierre COTTIN	Monsieur Roland PY

NOMS SUPPLEMENTAIRES
Madame Marie-Claude CALAS
Monsieur Jean-Robert POLLET
Monsieur Jean-Charles BOCQUET
Monsieur Sylvain LASSONDE
Monsieur Tony FIDAN

C) Déroulement du scrutin

Un numéro a été affecté à chaque liste, soit 1 car il n'y a qu'une liste candidate. Les délégués ont saisi le numéro de la liste choisie. Ils peuvent aussi voter blanc (saisir 73), voter nul (saisir 74), s'abstenir ou refuser de voter.

Le résultat du vote électronique a été affiché sous contrôle de l'assesseur.

Résultats du scrutin

Nombres de votants : 57

Refus de vote : 0

Abstentions : 3

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 4

Total des refus de vote/abstentions/bulletins blancs/bulletins nuls : 7

Suffrages exprimés (nombre de votants moins refus de vote, abstentions, bulletins blancs et nuls) : 50

Quotient électoral (suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir) : 10

LISTES CANDIDATES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Liste A	50	Cinquante

Répartition des sièges à la proportionnelle (nombre de suffrages obtenus par chaque liste / quotient électoral) :

Liste A : 5 sièges

D) Répartition des sièges et proclamation des résultats

La Commission de Contrôle Financier est composée comme suit :

Benoit JIMENEZ (Président)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Didier GUEVEL	Madame Christiane AKNOUCHE
Monsieur Maurice MAQUIN	Monsieur Jean-Pierre LECHAPTOIS
Monsieur Claude TIBI	Madame Cathy CAUCHIE
Monsieur Navaz MOUHAMADALY	Monsieur Gérard DRÉVILLE
Monsieur Pierre COTTIN	Monsieur Roland PY

NOMS SUPPLEMENTAIRES
Madame Marie-Claude CALAS
Monsieur Jean-Robert POLLET
Monsieur Jean-Charles BOCQUET
Monsieur Sylvain LASSONDE
Monsieur Tony FIDAN

5. Élection de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (« CCSPL »)

A) Rappel de la composition de la commission

Conformément à la réglementation et au règlement intérieur du Comité et des Commissions du SIAH, la Commission Consultative des Services Publics Locaux est composée du Président du SIAH (membre de droit), de cinq titulaires et de cinq suppléants. Les listes doivent également mentionner cinq personnes destinées à remplacer les titulaires ou suppléants en cas de démission ou d'indisponibilité permanente.

B) Présentation des listes de candidats

Conformément au règlement intérieur du Comité et des Commissions du SIAH, les listes de candidats devaient être présentées au secrétariat du SIAH 7 jours francs au plus tard avant la tenue du scrutin. Les listes candidates devaient identifier les titulaires et les suppléants, et attirer un suppléant à un titulaire.

Les listes présentées sont les suivantes :

Liste A :

Benoit JIMENEZ (Président)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Didier GUEVEL	Monsieur Roland PY
Monsieur Maurice MAQUIN	Monsieur Jean-Robert POLLET
Monsieur Jean-Pierre LECHAPTOIS	Madame Marie-Claude CALAS
Monsieur Sylvain LASSONDE	Madame Cathy CAUCHIE
Madame Christiane AKNOUCHE	Monsieur Jean-Charles BOCQUET

NOMS SUPPLEMENTAIRES
Monsieur Claude TIBI
Monsieur Tony FIDAN
Madame Nicole BERGERAT
Monsieur Abdellah BENOURET
Monsieur Frédéric DIDIER

C) Déroulement du scrutin

Un numéro a été affecté à chaque liste, soit 1 car il n'y a qu'une liste candidate. Les délégués ont saisi le numéro de la liste choisie. Ils peuvent aussi voter blanc (saisir 73), voter nul (saisir 74), s'abstenir ou refuser de voter.

7. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé en trois exemplaires et clos, le vingt-trois septembre deux mille vingt, à dix heures, cinquante minutes, ³ a été, après lecture, signé par le Président, l'assesseur et le secrétaire.

En trois (3) exemplaires,

Le Président,

A large, stylized blue ink signature of Benoit Jinevez. A circular official stamp is partially visible behind the signature. The stamp contains the text: 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL', 'ASSEMBLÉE MIXTE', 'MAYENNE', 'LE 23/09/2020', and 'BENoit JINEVEZ'.

Le secrétaire de séance,

Dominique Rigola
A blue ink signature of Dominique Rigola.

L'assesseur,

Jean-Nicholas Duris

A blue ink signature of Jean-Nicholas Duris.

³ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de l'EPCI ou du syndicat mixte. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexes (Liste de présence, listes d'émargement pour chaque scrutin, procurations originales, Bulletins blancs ou nuls) au représentant de l'État.

23.130990 90

05.01.10